

Désignation de l'entreprise Société CREPES CONCORDE

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Désignation de l'entreprise										Société CREPES CONCORDE										Page 4	
A - RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N clos le										Exercice N-1 clos le	
										3 1 1 2 2 0 2 3										3 1 1 2 2 0 2 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *									209	210									4 583	
	Production vendue	{	biens	dont export et livraisons intracommunautaires					215	214											
			services *						217	218											
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)									222											
	Production immobilisée *									224											
	Subventions d'exploitation reçues									226											
	Autres produits									230									0 0		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232									4 584 0		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)									234									3 511		
	Variation de stock (marchandises) *									236									(1 680)		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)									238											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *									240											
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)									242									3 800 891		
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)									244											
	Rémunérations du personnel *									250											
	Charges sociales (cf. renvoi 380)									252									355		
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce 255)									254									171 558		
	Dotations aux provisions									256											
	Autres charges	{	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *					259	262									1			
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					260													
Total des charges d'exploitation (II)										264									6 158 1 449		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270									(1 574) (1 448)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)									280											
	Produits exceptionnels (IV)									290											
	Charges financières (V)									294									70 25		
	Charges exceptionnelles	{	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)					347	300									75 183			
			dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)					348													
	Impôts sur les bénéfices * (VII)									306											
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310									(1 719) (1 657)		
B - RÉSULTAT FISCAL										Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2											
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *									316											
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles									318											
	Provisions non déductibles *									322											
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)									324											
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC*					248	330										
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)					249	251										
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									998											
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									999											
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime																		997		
	Déductions	Entreprise nouvelles (44, sexies)	986	Zone franche urbaine (44 octies A)	987	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)	138	342											
Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981	Jeune entreprise innovante (44, sexies A)	989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992	350												
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies)		345	Investissements et souscriptions outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993													
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G																					
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2									352 354 1 719		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)									356											
	Déficits antérieurs reportables : *5.4.....1.9.3 dont imputés sur le résultat :																		360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS										Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370 372 0 1 719	

Certifié conforme
général

Société CREPES CONCORDE

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1000€

Siège social : 151 RUE MONTMARTRE 75002 PARIS

R.C.S. N° 824 439 335

**PROCES-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28/06/2024**

L'an deux mille vingt quatre et le 28/06 à 15h

Les associés de la Société CREPES CONCORD, S.A.R.L. au capital de 1000€ se sont réunis au siège social au 151 rue Montmartre 75002 PARIS, en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation faite verbalement par le gérant.

Étaient présents :

- Monsieur MAUDET Alexandre, André

Détenant quarante neuf parts ci .. **49 parts**

- Madame BARUS Madissonne

Détenant cinquante une parts ci .. **51 parts**

L'assemblée est présidée par **M. MAUDET Alexandre, André**, associé et gérant.

Il est constaté que les associés présents détiennent ensemble la totalité des parts sociales, l'assemblée peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée les documents suivants concernant l'exercice clos le **31/12/2023** :

- ***L'inventaire ;***
- ***Le bilan, le compte de résultat ;***
- ***Le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice ;***
- ***Le texte des résolutions soumises au vote des associés ;***

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ***Lecture du rapport du gérant***
- ***Acceptation du mode de convocation***
- ***Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 .***
- ***Affectation des résultats***
- ***Salaires du gérant***
- ***Approbation du rapport de la gérance***

Il déclare que le texte des résolutions, le compte de résultat, le bilan, ainsi que tous les documents voulus par la loi, ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, quinze jours au moins avant la tenue de la présente assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis lecture est donnée du rapport du gérant. La discussion est ouverte. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RÉOLUTION

L'assemblée accepte le mode de convocation verbal de la présente assemblée et renonce à se prévaloir du non-respect de l'article L57.AL.5 de la loi du 24 Juillet 1966 pour demander la nullité de la présente assemblée.

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

MB

MA

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'assemblée Générale, après avoir examiné les différents documents comptables de l'exercice clos le **31/12/2023**, les approuve à l'unanimité sans aucune réserve, tel qu'ils ont été présentés soit :

- **Le total des produits d'exploitation s'élève à : 4584€**

- **Le total des charges d'exploitation s'élève à : 6158€**

Lesdits comptes en tenant compte des produits et charges financières exceptionnelles présentent un solde déficitaire de **(1719€)** qui sera affecté en report à nouveau.

L'assemblée constate également que le compte des capitaux propres, compte tenu des résultats des années précédentes et de ceux de cet exercice se présentera comme suit :

- **Capital social 1000€**

- **Réserve légale 100€**

- **Report à nouveau bénéficiaire 31840€**

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

TROISIEME RÉSOLUTION

L'assemblée Générale Ordinaire constate que le **gérant M. MAUDET Alexandre, André** n'a reçu aucune rémunération sur l'année **2023** et lui donne quitus pour sa gestion exercée au cours de ce même exercice.

Conformément aux dispositions de l'article 243 du code général des impôts, qu'il n'a été effectué aucune distribution à titre de dividendes au cours des trois exercices précédents

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance sur les opérations visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce, déclare approuver ledit rapport.

La résolution est adoptée par tous les associés présents représentant la totalité du capital.

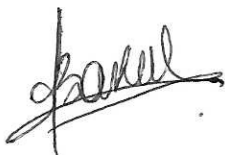
L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **16h**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé par le nouveau gérant et les associés

M. MAUDET Alexandre, André
Associé, et gérant



Mme BARUS Madissonne, Roland,
Associée



Désignation de l'entreprise Société CREPES CONCORDE

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 151 RUE MONTMARTRE

75002 PARIS

Numéro SIRET * 8 2 4 4 3 9 3 3 5 0 0 0 1 2

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 | Durée de l'exercice précédent * 12 |

							Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 3					Exercice N-1 clos le 3 1 1 2 2 0 2 2				
ACTIF			Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3			Net 4						
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012											
		Autres *	014		016											
	Immobilisations corporelles *		028	2 790	030	2 790						171				
	Immobilisations financières * (1)		040		042											
	Total I (5)		044	2 790	048	2 790						171				
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052											
	Marchandises *		060	1 680	062			1 680								
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070											
		Autres * (3)	072	4 404	074			4 404			4 504					
	Valeurs mobilières de placement		080		082											
	Disponibilités		084	29 240	086			29 240			40 502					
	Charges constatées d'avance *		092	500	094			500								
	Total II		096	35 824	098			35 824			45 007					
	Total général (I+II)		110	38 614	112	2 790		35 824			45 178					
	PASSIF						Exercice N NET 1			Exercice N-1 NET 2						
	CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120			1 000			1 000				
Ecarts de réévaluation				124												
Réserve légale				126			100			100						
Réserves réglementées*				130												
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)				131												
Report à nouveau				134			33 559			35 215						
Résultat de l'exercice				136			(1 719)			(1 657)						
Subventions d'investissement				137												
Provisions réglementées				140												
Total I				142			32 939			34 659						
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges				154											
	Emprunts et dettes assimilées				156											
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164											
	Fournisseurs et comptes rattachés				166			2 419			2 419					
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169			190			7 119					
	Comptes courants d'associés				173			276			982					
	Autres dettes				175											
	Produits constatés d'avance				174											
	Total III				176			2 885			10 519					
	Total général (I + II + III)				180			35 824			45 178					
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an			195							
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *			182							
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *			184							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.